

**BULLETIN
DU
COMITÉ DE
LIAISON
DES
RETRAITÉS**

COMITÉ DE LIAISON DES RETRAITÉS
Boite 29 - 80 rue de Montreuil
75011 PARIS

Tel : 01.44.64.64.44 - Fax : 01.43.48.96.16
E-mail : clr@solidairesfinancespubliques.fr

Janvier 2013

A tous et à toutes, anciens du SNUi, de l'UNION SNUi-SUD Trésor ou de Solidaires Finances Publiques,

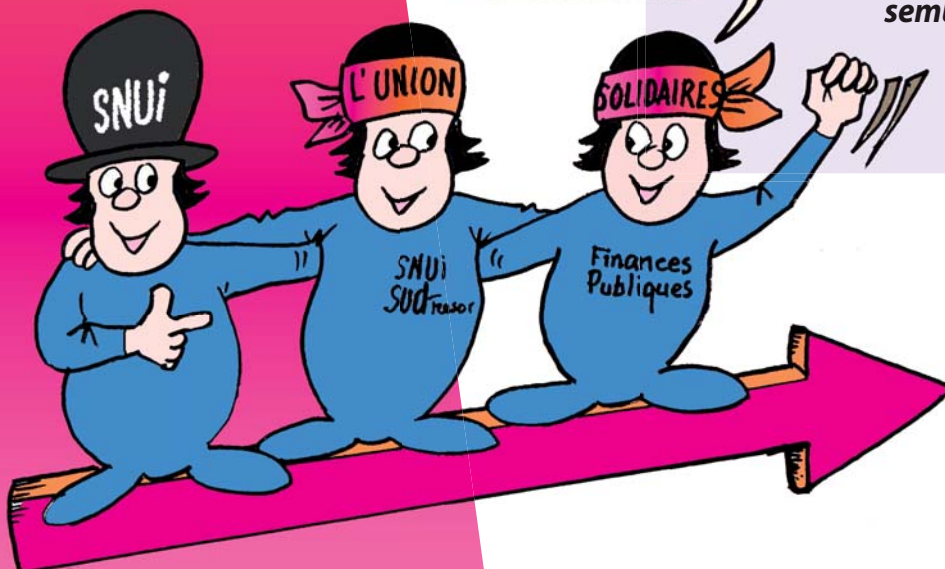
Tous nos Meilleurs vœux de bonheur et santé à vous et à vos proches pour cette nouvelle année 2013...

Elle ne s'annonce peut-être pas sous les meilleurs auspices si l'on en croit nos politiques, mais nous ferons tout notre possible avec Solidaire pour qu'elle soit la meilleure possible.

Vous trouverez dans ce bulletin la déclaration liminaire lue par nos représentant de Solidaires Finances lors du groupe de travail sur l'Action Sociale au ministère. Les revendications des retraités y prennent une place importante.

Enfin, n'oubliez pas, il est important de participer aux assemblées générales de vos sections ainsi qu'à celle du CLR qui aura lieu le 28 mars.

Toujours les mêmes valeurs !



Solidaires SYNDICAT NATIONAL
Finances Publiques

**La force de tous
les agents de la DGFIP**



Déclaration liminaire CNAS du 19 décembre 2012

Madame la Présidente,

Les Français souffrent car la crise est bien là, et elle s'étend.

Chômage grandissant, paupérisation de la population, précarisation, plus de 8,5 millions de pauvres, des « restos du cœur » qui n'en finissent pas de distribuer des repas, telle est la réalité à laquelle nous sommes confrontés.

Non, la crise n'épargne personne, et les agents des finances y sont aussi confrontés quotidiennement, par le chômage d'un conjoint ou de leurs enfants, par leurs propres difficultés à se loger ou à loger leurs enfants.

Dans un tel contexte, l'action sociale prend tout son sens, les agents en ont plus que jamais besoin.

Alors, dans ces conditions, le maintien du budget de l'action sociale n'est pas un cadeau, c'est une nécessité, et ça n'est pas suffisant.

Les politiques gouvernementales successives ne sont que le reflet d'une austérité ; elles obéissent aux diktats des marchés financiers et n'améliorent en rien le sort de la population en général, et celui des fonctionnaires en particulier.

Comment ne pas s'indigner des trop nombreuses suppressions d'emplois au ministère des Finances ?
Comment ne pas s'indigner des coupes sombres dans les budgets, et qui conduisent à de perpétuelles réformes ?
Comment ne pas s'indigner des restructurations de services et des disparitions de nos missions ?
Comment ne pas s'indigner des concentrations de services qui dégradent à la fois le service public et les conditions de travail des agents ?

Oui, nous nous indignons devant la misère du service public que nous rendons à la population !

Oui, nous nous indignons de voir les salaires de nos agents bloqués depuis trois ans alors que tout augmente et qu'ils éprouvent de plus en plus de difficultés à vivre !

Oui, nous nous indignons de leurs conditions de travail qui ne cessent de se dégrader, toutes directions confondues !

Oui, nous ferons appel au Ministre pour qu'il ouvre de négociations sur les moyens de l'action sociale, moyens financiers et humains.

Car une action sociale de qualité est indispensable : c'est un pan essentiel des conditions de vie au travail.

L'examen du projet de budget de l'action sociale pour 2013 nous donne l'occasion de faire un tour d'horizon des différentes prestations.

En matière de logement tout d'abord, le compte n'y est pas !

Il est prévu d'atteindre 10000 logements en île de France d'ici le 31 décembre 2014.

Or, il manque actuellement 750 logements pour atteindre cet objectif, mais ça n'est pas avec seulement un peu plus d'une centaine de logements réservés par ALPAF en 2012 que cet objectif pourra être atteint !

Par ailleurs, la province est délaissée alors que, si la pression immobilière n'atteint pas celle de PARIS, elle existe néanmoins dans les grandes métropoles, dans les régions frontalières de la SUISSE, de l'Italie etc...et sur une bonne partie du littoral.

Nous nous inquiétons aussi des conditions de logement de nos retraités qui ne peuvent toujours pas prétendre aux logements de l'ALPAF.

C'est pourquoi nous réitérons notre demande d'une enquête approfondie sur les conditions de logement des actifs et des retraités par l'ensemble des délégations.

En matière de restauration :

Nous réitérons également notre demande d'un groupe de travail afin de faire un bilan réel et complet de toutes les structures de restauration.

Il y a eu des restructurations de services, des délocalisations, et nous avons besoin de ce bilan afin d'engager un travail prospectif sur les besoins, les coûts, la qualité, le fonctionnement.

L'action sociale consacre un budget de plus de 30 millions d'euros à la restauration collective, mais ça n'est malheureusement pas pour la plus grande satisfaction des agents.

Il y a donc un vrai travail de fond à faire sur ce sujet.



En matière de tourisme social :

EPAF est plutôt un exemple à suivre en termes de gestion, mais nous restons vigilants, tant sur la politique tarifaire que sur la prestation offerte.

Quant à la subvention, il est clair que les économies de gestion faites par EPAF commencent à atteindre leurs limites, et nous plaçons pour une augmentation mesurée de la subvention, car EPAF doit et devra faire face à des augmentations des coûts qui seront fatalement répercutées sur les bénéficiaires, si la subvention stagne.

En matière de petite enfance :

Vous maintenez le nombre de berceaux réservés à 487.

487 berceaux pour 160000 agents, voilà la réalité.

A l'évidence, le budget et les moyens sur ce poste sont insuffisants.

Le Ministère a mis en place une politique en faveur de l'égalité Hommes/Femmes et cette politique passe par une dynamisation des places en crèches.

Là encore, le Ministère manque d'ambition malgré un bel affichage, alors qu'il devrait se montrer exemplaire dans ce domaine.

La garde d'enfants est dans ce pays un véritable parcours du combattant, les structures d'accueil de la petite enfance manquent cruellement, et sont un frein aux carrières des agents et des femmes en particulier. Solidaires Finances continue à vous réclamer des réservations significatives de places en crèche, et même de constructions de crèches « Finances » car on sait qu'une crèche s'amortit en 9 ans.

Enfin, s'agissant des retraités, l'action sociale doit mettre en avant l'intergénérationnel dans ses prestations, et permettre aux retraités l'accès à l'ensemble des prestations y compris le logement.

Par ailleurs, l'action sociale doit prendre en considération la perte d'autonomie et intégrer ce champ.

C'est la vocation solidaire de l'action sociale.

C'est pourquoi, nous considérons que, dans ce domaine le Ministère doit aussi être exemplaire et s'engager dans la construction d'EHPAD pour nos retraités entrés dans la dépendance.

Vous l'aurez compris, ce budget d'action sociale maintenu à son niveau de 2012 ne nous satisfait pas car il manque d'ambition, et ne permet pas d'envisager des prestations nouvelles, pourtant indispensables.

Vous comprendrez donc que, dans ces conditions, il ne pourra pas recevoir notre approbation.

Je vous remercie

Le bulletin de Janvier 2013, c'est traditionnellement celui de l'appel de cotisations...

Vous trouverez donc dans ce journal le barème de cotisations.

Nous souhaiterions recevoir de votre part en plus de votre chèque de cotisation, quelques informations vous concernant

En effet, la Poste, peut être parce qu'elle utilise elle aussi de nombreux intérimaires, est de plus en plus exigeante sur les adresses. De nombreux courriers nous reviennent non distribués, pour adresse incomplète... Nous souhaitons donc que vous nous redonniez, en remplissant le papillon ci-dessous votre adresse exacte, complétée éventuellement des numéros de bâtiment, étage, numéro d'appartement.

De même, si vous êtes un adepte des nouvelles technologies, vous accédez certainement au site de Solidaires Finances Publiques Vous pouvez être informé par mél de la mise à jour du site et de la publication des comités de presse de la FGR et de l'UNIRS. Si vous le souhaitez, communiquez nous votre adresse de messagerie.



NOM : _____ Prénom : _____

Lieu dit : _____

Bat/Esc/Etage : _____

N° : _____

Rue : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Adresse messagerie internet : _____

Barème de cotisations

PENSION MENSUELLE PERCUE	MONTANT
Jusqu'à 1 100 €	13 €
de 1 101 à 1 250 €	16 €
de 1 251 à 1 400 €	19 €
de 1 401 à 1 550 €	27 €
de 1 551 à 1 750 €	32 €
de 1 751 à 2 100 €	38 €
de 2 101 à 2 500 €	48 €
de 2 501 à 2 800 €	59 €
de 2 801 à 3 300 €	76 €
de 3 301 à 3 800 €	86 €
de 3 801 à 4 300 €	98 €
Au-delà de 4 300 €	104 €

PAYER UNIQUEMENT PAR CHÈQUES (pas de virement postal)

CHÈQUE À ETABLIR À L'ORDRE DE :
SOLIDAIRES FiP – CLR

CHÈQUE À ADRESSER À :
CLR – SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES
Boite 29
80 rue de Montreuil
75011 PARIS

ENVOI DE LA COTISATION

- Pour ceux qui sont déjà retraités :
DIRECTEMENT AU CLR

- pour ceux encore en activité et qui partent en 2013 et ce quelle que soit la date de départ à la retraite :
Par l'intermédiaire de la section (correspondant =>, trésorier puis CLR)
50% de la cotisation d'un actif.

POUR TOUS CEUX QUI SONT DÉJÀ À LA SEA, IL FAUT AJOUTER LA COTISATION QUI S'ÉLÈVE À :

Cadre A	:	63 €	Cadre B	:	58 €
Cadre C	:	49 €	ACDP/Auxiliaire/Pacte	:	41 €

NOUVEAUTÉ :

L'article 23 de la loi de finances pour 2012 a modifié le régime de déduction fiscale des cotisations syndicales. La réduction d'impôt de 66% des cotisations versées est remplacée par un crédit d'impôt au même taux et dans la limite de 1% du montant du revenu brut, déduction faite des cotisations et contributions sociales. Ainsi les adhérents et futurs adhérents non imposables à l'impôt sur le revenu bénéficieront désormais d'un remboursement égal à 66% de la cotisation payée. Pensez à joindre le justificatif dans la déclaration, sinon pas de possibilité de crédit d'impôt.